



Les travaux de démolition du vieux stade et d'assainissement du sol pourraient démarrer au début de l'année prochaine. JPDS

Le stade des Charmilles pourrait faire place au parc Hentsch en 2013

GENÈVE • *Les autorisations de construire sur le stade des Charmilles devraient être données cette année, permettant le début des travaux en 2011.*

MICHEL SCHWERI

La pelouse de l'ancien stade du Servette FC cèdera la place à un parc public flambant neuf en 2013 au plus tôt. Promis à la population depuis la construction du stade de Genève à la Praille et son ouverture au printemps 2003, cette promenade a pris du retard en raison de la complexité des différentes procédures administratives liées au projet prévu sur les quelque 45 000 m² de la parcelle. «D'ici à quelques semaines, nous déposerons la première des cinq demandes d'autorisation de construire définitive», assure désormais Antoine Chabloz, du bureau Ris-Chabloz, missionné pour organiser et suivre ce vaste chantier.

L'examen de ces cinq requêtes devrait aller relativement vite, espère le mandatai-

re, car il a déjà obtenu, à fin 2009, des autorisations préalables positives, lesquelles ont permis de défricher l'étude du projet. Les travaux de démolition du vieux stade et d'assainissement du sol pourraient alors démarrer au début 2011. Puis, il faudrait compter une trentaine de mois pour construire le parking, rénover et réhabiliter un bâtiment industriel en lofts, ériger deux immeubles de logements et aménager le parc d'environ trois hectares.

Logement mixte

«Le traitement du dossier était complexe, explique M. Chabloz, il a fallu déclasser l'ancien terrain de football en zone de verdure et les anciennes usines en zone industrielle. Celles-ci ont été requali-

fiées en zone destinée à recevoir du logement.» Dans ce genre de circonstances, le délai est normalement long, relève l'architecte. Mais dans l'intervalle, deux objets ont déjà été transformés et rénovés, fait-il valoir.

Divers aménagements déjà convenus

L'ancien bâtiment administratif de Tavarolo le long de l'avenue de Châtelaine a été reconverti en bureaux pour la banque Bénédict Hentsch, promoteur de l'ensemble du complexe et donateur du parc public à la Ville de Genève. Et les anciens ateliers de l'usine ont été rénovés en centre culturel et événementiel, l'Espace Hippomène, constitué d'une grande salle pouvant accueillir 2000 personnes.

Le projet en l'état compte quelque 170 logements. Après avoir obtenu les autorisations préalables, l'heure est au peaufinage du projet. Une partie des appartements sera gérée en coopérative permettant une pérennité du logement social subventionné sur le site. Le solde sera en propriété par étage.

En outre, des appartements «mixtes» devraient voir le jour. Chacun serait complété d'un studio adjacent et communiquant pouvant être utilisé indifféremment comme logement ou comme bureau professionnel. Quant à l'espace public, il sera donné à la Ville de Genève, «clés en main». Il comprendra divers aménagements convenus d'entente avec la collectivité publique. Et s'appellera «parc Gustave et Léonard Hentsch».